



PROGRAMME DE FORMATION - PERMIS D (version janvier 2024)

Objectifs

Obtention du permis D

Public concerné et pré-requis

Être titulaire du permis B - posséder un permis inférieur à 5 ans pour être dispensé du code (sauf permis moto)

Avoir 24 ans révolus

Satisfaire à une visite médicale chez un médecin agréé

Contact accueil P.S.H.

Mme BIARD Nathalie

Qualification des intervenants

Diplôme enseignant de la conduite groupe lourd

Moyens pédagogiques et techniques

Piste privée

Salle de cours - Support informatique et vidéoprojecteur

Fiche de suivi et livret d'apprentissage

Fourniture de supports pédagogiques spécifiques

Aires d'évolution spécialement aménagées

Véhicule porteur adapté à l'enseignement

Durée et effectifs

70 heures

2 à 4 stagiaires par session de formation

Programme

Compétence 1

- Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul
- La mécanique et le fonctionnement du véhicule
- Les organes de commande
- Les vérifications lors de la mise en route
- La conduite du véhicule

Compétence 2

- Effectuer les vérifications courantes de sécurité du véhicule et effectuer les exercices de maniabilité
- Les réglementations du transport en commun de personnes

CENTRE DE FORMATION ROCHE 31, RUE LOUIS ALPHONSE POITEVIN 71380 SAINT-MARCEL

Tél : 03.85.48.02.45 ou 06.36.06.19.51 - centredeformationroche@gmail.com

AGRT : E1807100090 N° D.A : 26710236371 SIRET 802 528 331 00027

- Les vérifications de l'état du véhicule
- Les manoeuvres avec le véhicule

Compétence 3

- Appréhender la route en fonction du gabarit du véhicule dans des conditions normales de circulation
- La signalisation spécifique au transport en commun de personnes
- Les règles de placement et de circulation
- La compréhension des risques liés à la gestion du gabarit

Compétence 4

- La compréhension de la nécessité de partager la route avec d'autres usagers
- Les distances de sécurité, de freinage et d'arrêt
- L'adaptation de la vitesse
- La conduite dans des conditions atmosphériques dégradées

Compétence 5

- L'anticipation et l'analyse autonome des situations de conduite
- La recherche de souplesse dans la conduite pour le confort et la sécurité des passagers transportés
- Les risques spécifiques liés à la conduite d'un véhicule poids lourd de transport en commun
- Le comportement en cas de panne ou d'accident en tenant compte de l'attitude à adopter vis-à-vis des passagers transportés
- Les aides à la conduite
- Les impacts écologiques liés à la conduite

Modalités d'évaluation des acquis

- Livret d'apprentissage et fiche de suivi
- Evaluation au cours de la formation par les formateurs
- Examen plateau
- Examen circulation

Sanction visée

Examen et validation par l'inspecteur du permis de conduire et de la sécurité routière.

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Le matériel est fourni par le centre.